Une meilleure protection pour les parents d'enfants malades, handicapés ou victimes d'accident

Publié le : Mardi 1 Août 2023 07:21
Clics : 1677

Allongement du congé rémunéré, protection du contrat de travail, avance de l'allocation journalière de présence parentale... Une loi vient d'être publiée pour protéger les parents d’enfants atteints d’une maladie ou d’un handicap ou victimes d’un accident grave. *Service-Public.fr* vous informe sur les nouvelles mesures qu'elle met en place.

La loi du 19 juillet 2023 vise à « *renforcer la protection des familles d'enfants atteints d'une maladie ou d'un handicap ou victimes d'un accident d'une particulière gravité* ».

Lire la suite sur service-public.fr : https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16694

Phoca PDF